

# **MOBIMART PLUS**

## **Mobilità e bigliettazione intelligente mare terra**

### **Composante T1**

**Analyse AS IS des systèmes tarifaires appliqués et de la législation de référence au niveau des régions de l'espace de coopération**

**Activité T1.1 Coordination et définition de la Méthodologie de la Composante T1**

**T1.1.1  
Méthodologie de la Composante T1**

## Table des matières

Introduction à la Composante T1 .....	3
1. L' Activité T1.1 Coordination et définition de la Méthodologie de la Composante T1. La Méthodologie de la Composante T1 .....	4
2. Phase 1 : La collecte des documents et des informations disponibles.....	8
2.1 Activité T1.2 AS IS analyse des systèmes tarifaires et de l'offre actuelle et prévue .....	8
2.2 Activité T1.3 Identification des contraintes réglementaires et de planification .....	11
3. Phase 2 : L'élaboration des Rapports territoriaux .....	13
3.1 L'Activité T1.2, Analyse AS IS des systèmes tarifaires et de l'offre actuelle et prévue : la structure du Rapport d'analyse AS IS (Livrable T1.2.1) .....	13
3.2 L'Activité T1.3, Identification des contraintes réglementaires et planificateurs : la structure du Rapport sur le cadre réglementaire et planificateur de référence (Livrable T1.3.1) .....	14

## Introduction à la Composante T1

En cohérence avec le Formulaire de MOBIMART PLUS, la Composante T1 est coordonnée par Région Ligurie avec le support technique et scientifique de Ligurie Recherches. L'activité de coordination couvre donc toute la durée de vie de la composante T1 et permet de résoudre tout problème lié à la disponibilité de l'information dans une perspective transfrontalière.

La coordination de la Composante se fait à travers la Méthodologie commune qui permet de développer dans les différents territoires impliqués les activités d'analyse de manière homogène et comparable.

Tous les partenaires participent activement en réalisant deux Rapports sur l'état de l'art (AS IS). En effet, la composante T1 fournit le cadre de référence complet de l'état de la technique en ce qui concerne les systèmes tarifaires appliqués et la réglementation de référence.

Tous les partenaires participent activement en réalisant deux Rapports sur l'état de l'art (AS IS). En effet, la composante T1 fournit le cadre de référence complet de l'état de la technique en ce qui concerne les systèmes tarifaires appliqués et la réglementation de référence au sein des régions de l'espace de coopération. Ces analyses sont préparatoires aux activités qui seront développées dans les Composantes techniques suivantes.

En particulier, les Partenaires réalisent l'analyse AS IS pour leur territoire de référence, en utilisant les informations déjà disponibles, c'est-à-dire en se référant aux documents de planification relatifs aux différents niveaux territoriaux, aux études, aux données statistiques, aux produits de projets déjà réalisés ou en cours de réalisation, aux spécifications fonctionnelles de systèmes existants ou prévus, etc.

Sur la base de ces informations les Partenaires développent l'analyse des tarifs et des systèmes tarifaires appliqués dans les cinq régions et des services de billetterie intégrée intermodale existants ou prévus, l'identification de l'offre de services de liaison multimodale actifs ou intégrables et la liste des services d'infomobilité existants ou prévus et, lorsque cela est réalisable avec les informations disponibles, l'analyse de la viabilité économique-financière des configurations d'offre actuelles (analyse de rupture éventuelle, subventions, etc.).

En outre, les Partenaires développent des ultérieures activités d'analyse conclues à l'identification des liens normatifs et des planificateurs au moyen de l'analyse du cadre normatif inhérent aux systèmes d'adjudication des services de mobilité (terre et mer) et des relatifs contrats de service (niveaux de service et tarification), l'analyse du cadre de planification, existant aux niveaux européen, italien, français et régional, limité aux cinq régions concernées, et l'analyse des accords en vigueur, C'est-à-dire les relations avec les entreprises de transport et d'éventuels accords suprarégionaux.

Les partenaires de projet doivent impliquer les différents Organismes publics de la région d'appartenance, en particulier Provinces, Métropoles, Communes, Autorités portuaires, etc. compétentes en matière de transport de passagers dès le stade initial de la collecte des informations nécessaires aux activités de la composante T1 et de partager le contenu des analyses des différents régimes tarifaires appliqués au niveau transfrontalier, les spécificités et contraintes existantes.

Ces acteurs appartiennent aux Groupes cibles identifiés dans le cadre de la Composante de Communication : pour chacun d'eux, au moins un contact est identifié.

La Composante de Communication est donc au service de la Composante T1, consolidant ainsi l'implication des différents partenaires dans le domaine des activités de projet. Cette implication est fondée sur les relations institutionnelles déjà existantes à l'intérieur des différents territoires et permet une activité d'information et de communication des activités de MOBIMART PLUS et la diffusion rapide des réalisations/réalisations correspondantes. Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur a déjà manifesté son intérêt à être impliquée.

Le partage des connaissances en la matière est essentiel pour obtenir une vue d'ensemble de l'espace de coopération et pour activer le processus d'établissement d'un régime de tarification transfrontalier commun, Il y a également des difficultés entre régions d'un même État.

L'Étude des systèmes tarifaires appliqués dans l'aire constitue une prémisses nécessaire et propédeutique à la coopération entre les Régions et les Organismes compétents en matière de transport passagers pour entamer le procès de définition d'un régime tarifaire partagé à niveau transfrontalier.

Cela apparaît d'autant plus évident que l'intégration des régimes tarifaires appliqués aux différents modes de transport de passagers (mer-fer-caoutchouc) au niveau des différentes régions n'a pas encore été réalisée, en atteignant des stades de développement plus ou moins avancés dans les différents territoires de référence de MOBIMART PLUS.

L'étude des systèmes de tarification appliqués dans le domaine de la coopération est une réalisation/réalisation durable qui ne nécessite aucune activité particulière après la fin du projet, en ce sens qu'il vise à accroître les connaissances des organismes compétents pour favoriser leur coopération à terme.

Par conséquent, les Partenaires sont intéressés à transférer dès le début des activités techniques aux acteurs publics de leurs territoires respectifs l'étude des systèmes tarifaires appliqués dans la zone de coopération, dans la mesure où il permettra de dégager les bénéfices qui pourront découler d'un régime tarifaire partagé qui dépasse les différences existantes, y compris à l'intérieur d'un même territoire, et favorise les déplacements multimodaux.

## 1. L' Activité T1.1 Coordination et définition de la Méthodologie de la Composante T1. La Méthodologie de la Composante T1

La Composante T1 du Projet MOBIMART PLUS, Analyse AS IS des systèmes tarifaires appliqués et de la réglementation de référence au niveau des régions de l'espace de coopération, est organisée en 3 Activités principales, chacune réalisant un nombre déterminé de Livrables.

La Région Ligurie est le Partenaire responsable de la coordination des Activités.

L'Activité T1.1, Coordination et définition de la Méthodologie de la Composante T1, réalise le Livrable T1.1.1, Méthodologie de la Composante T1. La Méthodologie est le document commun qui permet le développement cohérent des différentes Activités et des Livrables. Cela signifie qu'elle garantit l'homogénéité des informations et des données collectées et la possibilité de comparer les résultats obtenus par chaque Partenaire. La réalisation de Livrables comparables dans le cadre des Activités T1.2 et T1.3 est un élément clé pour obtenir une vue d'ensemble exhaustive des systèmes de tarification appliqués et des règles de référence au niveau des régions de l'espace de coopération. En plus, il convient de considérer que les résultats obtenus dans la Composante T1 seront utilisés en termes de connaissances pour les Composantes suivantes T2 et T3.

La Méthodologie est en effet conçue comme un instrument flexible qui pourra être mis à jour et adapté pendant le développement de la Composante T1.

Par conséquent, le présent document peut être modifié et complété sur la base des résultats obtenus par les Partenaires dans les prochains mois.

La Méthodologie prévoit principalement deux phases consacrées respectivement à la collecte des documents et des informations disponibles pour chaque territoire dans le cadre des Activités T1.2, Analyse AS IS des systèmes tarifaires et de l'offre actuelle et prévue, et T1.3, Identification des contraintes réglementaires et planificateurs, et ensuite l'élaboration des Livrables prévus par les Activités mentionnées.

Dans la première phase, conformément au contenu du Formulaire du Projet, les Partenaires doivent collecter tous les documents et toutes les informations disponibles. Les documents et informations recueillis doivent être décrits sommairement dans les tableaux prévus respectivement pour les Activités T1.2 et T1.3. À la fin de l'activité de collecte des documents et des informations, chaque Partenaire fait l'évaluation des informations disponibles, évaluation nécessaire pour la phase suivante d'élaboration des Rapports prévus par chaque Activité.

Dans la deuxième phase, la structure, c'est-à-dire la table des matières, des Rapports prévus dans le cadre des Activités T1.2 et T1.3 est définie et chaque Partenaire peut procéder à la rédaction du Rapport T1.2.1, Rapport sur l'AS IS, et du Rapport T1.3.1, Rapport sur le cadre réglementaire et planificateur de référence. Chaque Partenaire doit réaliser les Livrables en Italien et en Français.

Il faut rappeler que l'Output de la Composante T1 est constitué d'une Étude conjointe, à savoir l'Étude des systèmes tarifaires appliqués dans le domaine de coopération. L'Étude sera constituée de l'ensemble des analyses territoriales individuelles développées par les Partenaires et constituera un bagage de connaissances qui permettra d'avoir une vision globale en termes d'état de l'art et de

contraintes existantes en matière de régimes tarifaires. Les Partenaires pourront utiliser l'Output pour la définition des actions pilotes et après la fin du Projet pour lancer un processus d'intégration tarifaire au niveau transfrontalier.

La date prévue pour la réalisation de la Composante T1 et de son Output est fixée au 30 juin 2021.

Tableau 1. Cadre de synthèse des Activités de la Composante T1

<b>Composante T1</b> <b>Analyse AS IS des systèmes tarifaires appliqués et de la législation de référence au niveau des régions de l'espace de coopération</b>	<b>Échéances</b>	<b>Regione Liguria</b>	<b>Regione Autonoma della Sardegna</b>	<b>Regione Toscana</b>	<b>Comune di Genova</b>	<b>Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Var</b>	<b>Office des Transports de la Corser</b>	<b>Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur</b>	<b>Valeur cible Livrables</b>
<b>Activité T1.1</b> <b>Coordination et définition de la méthodologie de la composante T1</b>	La coordination de l'activité se fera par la définition de la méthodologie relative au développement des activités de la Composante T1 et à la mise en œuvre des différents livrables envisagés. Cela garantira l'homogénéité des informations et des données collectées et la possibilité de comparer les résultats obtenus. Les responsables exerceront l'activité de coordination pendant toute la durée del Composante T1.								
<b>T1.1.1</b> <b>Méthodologie de la Composante T1</b>	11.2020	<b>Responsable</b> <b>Réalise la Méthodologie</b>	<b>Participe à la réalisation de la Méthodologie</b>	<b>Participe à la réalisation de la Méthodologie</b>	<b>Participe à la réalisation de la Méthodologie</b>	<b>1 Méthodologie</b>			
<b>Activité T1.2 AS IS</b> <b>analyse des systèmes tarifaires et de l'offre actuelle et prévue</b>	Les partenaires analyseront : le cadre réglementaire inhérent aux systèmes d'acquisition des services de mobilité (par terre et par mer) et les contrats de services connexes (niveaux de service et tarification) ; le cadre de planification existant aux différentes échelles territoriales (européenne, italienne et française, et dans les cinq régions concernées) ; les accords existants en termes de relations avec les entreprises de transport et les éventuels accords suprarégionaux.								
<b>T1.2.1</b> <b>Rapporto sull'analisi AS IS</b>	04.2021	<b>Responsable</b> <b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>7 Rapports</b>
<b>Activité T1.3</b> <b>Identification des contraintes réglementaires et de planification</b>	Les partenaires analyseront : le cadre réglementaire inhérent aux systèmes d'acquisition des services de mobilité (par terre et par mer) et les contrats de services connexes (niveaux de service et tarification) ; le cadre de planification existant aux différentes échelles territoriales (européenne, italienne et française, et dans les cinq régions concernées) ; les accords existants en termes de relations avec les entreprises de transport et les éventuels accords suprarégionaux.								
<b>T1.3.1</b> <b>Rapport sur le cadre réglementaire et de planification</b>	06.2021	<b>Responsable</b> <b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>Réalise 1 Rapport</b>	<b>7 Rapports</b>
<b>Budget totale Composante</b>		<b>€ 69.090,00</b>	<b>€ 26.750,00</b>	<b>€ 24.600,00</b>	<b>€ 9.840,00</b>	<b>€ 34.375,00</b>	<b>€ 63.960,00</b>	<b>€ 13.800,00</b>	

Tableau 2. Cadre de synthèse du budget assigné à chaque Partenaire pour la Composante T1

<b>Composante T1 Analyse AS IS des systèmes tarifaires appliqués et de la législation de référence au niveau des régions de l'espace de coopération</b>	<b>Frais de personnel</b>	<b>Frais de bureau et frais administratifs</b>	<b>Frais de déplacement et d'hébergement</b>	<b>Frais liés au recours à des compétences et à des services externes</b>	<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>Infrastructures</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Regione Liguria</b>	<b>€ 11.234,15</b>	<b>€ 1.685,12</b>	<b>€ 1.170,73</b>	<b>€ 55.000,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 69.090,00</b>
<b>Regione Toscana</b>	<b>€ 4.000,00</b>	<b>€ 600,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 20.000,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 24.600,00</b>
<b>Regione Autonoma della Sardegna</b>	<b>€ 5.000,00</b>	<b>€ 750,00</b>	<b>€ 1.000,00</b>	<b>€ 20.000,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 26.750,00</b>
<b>Comune di Genova</b>	<b>€ 1.600,00</b>	<b>€ 240,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 8.000,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 9.840,00</b>
<b>Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Var</b>	<b>€ 12.500,00</b>	<b>€ 1.875,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 20.000,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 34.375,00</b>
<b>Office des Transports de la Corse</b>	<b>€ 10.400,00</b>	<b>€ 1.560,00</b>	<b>€ 2.000,00</b>	<b>€ 50.000,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 63.960,00</b>
<b>Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur</b>	<b>€ 12.000,00</b>	<b>€ 1.800,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 15.000,00*</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 28.800,00*</b>

**Modification du budget**

## 2. Phase 1 : La collecte des documents et des informations disponibles

### 2.1 Activité T1.2 AS IS analyse des systèmes tarifaires et de l'offre actuelle et prévue

Le Formulaire du Projet prévoit que dans le cadre de l'Activité T1.2, les Partenaires analysent les informations dont disposent les Régions et les Partenaires (documents d'aménagement du territoire, études, statistiques, projets, spécifications fonctionnelles de systèmes existants ou prévus) en matière de : tarifs, systèmes tarifaires, services de billetterie intégrés intermodaux existants ou prévus; offre de services de liaison multimodale actifs ou intégrables; liste des services d'infomobilité; viabilité économique et financière de l'offre si des données sont disponibles.

Chaque Partenaire devra effectuer la collecte des informations disponibles pour développer l'Activité et élaborer le Rapport d'analyse AS IS. Les thèmes et informations indiqués sont ceux prévus par le Formulaire.

<b>Références de la personne interrogée</b>	PARTENAIRE	
	Prénom et Nom	
	Fonction	
	Adresse e-mail	

**Tableau 1. Tarifs et systèmes tarifaires**

Thème	Information	Enquêtes des Partenaires
<b>Tarifs et systèmes tarifaires</b>	<b>Documents d'aménagement du territoire</b>	Identifier et énumérer les documents de planification disponibles
	<b>Études</b>	Identifier et énumérer les études pertinentes disponibles
	<b>Statistiques</b>	Identifier et énumérer les statistiques pertinentes disponibles
	<b>Projets</b>	Identifier et lister les projets pertinents disponibles
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes existants</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes existants
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes prévus</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes prévus

**Tableau 2. Services de billetterie intermodale intégrée existants ou prévus**

Thème	Information	Enquêtes des Partenaires
<b>Services de billetterie intermodale intégrée existants ou prévus</b>	<b>Documents d'aménagement du territoire</b>	Identifier et énumérer les documents de planification disponibles
	<b>Études</b>	Identifier et énumérer les études pertinentes disponibles
	<b>Statistiques</b>	Identifier et énumérer les statistiques pertinentes disponibles
	<b>Projets</b>	Identifier et lister les projets pertinents disponibles
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes existants</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes existants
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes prévus</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes prévus

**Tableau 3. Offre de services de liaison multimodale actifs ou intégrables**

Thème	Information	Enquêtes des Partenaires
<b>Offre de services de liaison multimodale actifs ou intégrables</b>	<b>Documents d'aménagement du territoire</b>	Identifier et énumérer les documents de planification disponibles
	<b>Études</b>	Identifier et énumérer les études pertinentes disponibles
	<b>Statistiques</b>	Identifier et énumérer les statistiques pertinentes disponibles
	<b>Projets</b>	Identifier et lister les projets pertinents disponibles
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes existants</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes existants
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes prévus</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes prévus

**Tableau 4. Liste des services d'infomobilité**

Thème	Information	Enquêtes des Partenaires
<b>Liste des services d'infomobilité</b>	<b>Documents d'aménagement du territoire</b>	Identifier et énumérer les documents de planification disponibles
	<b>Études</b>	Identifier et énumérer les études pertinentes disponibles
	<b>Statistiques</b>	Identifier et énumérer les statistiques pertinentes disponibles
	<b>Projets</b>	Identifier et lister les projets pertinents disponibles
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes existants</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes existants
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes prévus</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes prévus

**Tableau 5. Viabilité économique et financière de l'offre**

Thème	Information	Enquêtes des Partenaires
<b>Viabilité économique et financière de l'offre</b>	<b>Documents d'aménagement du territoire</b>	Identifier et énumérer les documents de planification disponibles
	<b>Études</b>	Identifier et énumérer les études pertinentes disponibles
	<b>Statistiques</b>	Identifier et énumérer les statistiques pertinentes disponibles
	<b>Projets</b>	Identifier et lister les projets pertinents disponibles
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes existants</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes existants
	<b>Spécifications fonctionnelles des systèmes prévus</b>	Identifier et énumérer les spécifications fonctionnelles des systèmes prévus

## 2.2 Activité T1.3 Identification des contraintes réglementaires et de planification

Dans le cadre de l'Activité T1.3, le Formulaire du Projet prévoit que les Partenaires analysent :

1. le cadre réglementaire inhérent aux systèmes d'acquisition des services de mobilité (par terre et par mer) et les contrats de services connexes (niveaux de service et tarification) ; et
2. le cadre de planification existant aux différentes échelles territoriales (européenne, italienne et française, et dans les cinq régions concernées) ; les accords existants en termes de relations avec les entreprises de transport et les éventuels accords suprarégionaux.

Chaque Partenaire doit effectuer la collecte des informations disponibles pour développer l'Activité et élaborer le Rapport sur le cadre réglementaire et planificateur. Les thèmes et informations indiqués sont ceux prévus par le Formulaire.

<b>Références de la personne interrogée</b>	PARTENAIRE	
	Prénom et Nom	
	Fonction	
	Adresse e-mail	

**Tableau 1. Cadre réglementaire des systèmes de marchés publics de services de mobilité**

Thème	Information	Enquêtes des Partenaires
<b>Cadre réglementaire applicable aux systèmes de marchés publics de services de mobilité</b>	<b>Cadre réglementaire de référence en matière de marchés publics des services de mobilité par voie terrestre</b>	Identifier et énumérer la législation en la matière
	<b>Cadre réglementaire en matière des marchés publics de services de mobilité par mer</b>	Identifier et énumérer la législation en la matière

**Tableau 2. Cadre réglementaire des contrats de service**

Thème	Information	Enquêtes des Partenaires
<b>Cadre réglementaire des contrats de service (niveaux de service et tarification)</b>	Cadre réglementaire en matière de contrats de service	Identifier et lister la législation en matière en se référant également aux niveaux de service et de tarification

**Tableau 3. Cadre de planification existant aux différentes échelles territoriales**

<b>Thème</b>	<b>Information</b>	<b>Enquêtes des Partenaires</b>
<b>Cadre de planification existant aux différentes échelles territoriales</b>	<b>Cadre de planification aux niveaux européen, national et régional</b>	Identifier et lister les documents planificateurs au niveau: 1. Européen: 2. National: 3. Régional:

**Tableau 4. Accords avec les entreprises de transport**

<b>Accords avec les entreprises de transport</b>	<b>Accords en vigueur en termes de rapports avec les entreprises de transport</b>	Identifier et énumérer les accords
--	---	------------------------------------

**Tableau 5. Accords en vigueur au niveau suprarégional**

<b>Accords au niveau suprarégional</b>	<b>Accords en vigueur en termes de rapports avec les entreprises de transport au niveau suprarégional</b>	Identifier et lister les accords
--	---	----------------------------------

### 3. Phase 2 : L'élaboration des Rapports territoriaux

#### 3.1 L'Activité T1.2, Analyse AS IS des systèmes tarifaires et de l'offre actuelle et prévue : la structure du Rapport d'analyse AS IS (Livrible T1.2.1)

Le Rapport donne un bagage de connaissances basés sur les informations dont les Régions et les Partenaires disposent (documents d'aménagement du territoire, études, statistiques, projets, spécifications fonctionnelles de systèmes existants ou prévus) en matière de : tarifs, systèmes tarifaires, services de billetterie intégrés intermodaux existants ou prévus, offre de services de liaison multimodale actifs ou intégrables, liste de services d'infomobilité, viabilité économique et financière de l'offre (si des données sont disponibles).

Donc, sur la base des informations et des données disponibles, chaque Partenaire réalisera un Rapport qui permettra d'avoir un cadre AS IS de chaque territoire concerné sur les thèmes analysés.

Le Rapport d'analyse AS IS doit être élaboré sur la base des documents et des informations recueillies pendant la Phase 1. De plus, il est nécessaire de contextualiser les informations recueillies au sein des territoires de référence des Partenaires. Bien que la table des matières finale sera fournie après une première évaluation des informations disponibles, il est opportun de commencer à structurer le Rapport en incluant les sujets suivants :

**1. Introduction au contexte territorial de référence en termes de :**

- ✓ Population résidente;
- ✓ Système infrastructurel actuel, en mettant en évidence le niveau de connexion au Réseau TEN-T, l'éventuelle présence de nœuds urbains et les infrastructures de transport présentes sur le territoire tels que ports, aéroports, réseau ferroviaire, les autoroutes et les routes ;
- ✓ Système de mobilité de transport public collectif ;
- ✓ Système de mobilité privée de transport collectif (le cas échéant) ;

**2. Description de l'offre de mobilité pour les passagers actuelle et éventuellement prévues, y compris l'offre de services de liaison multimodale actifs ou intégrables articulés sur les différents niveaux territoriaux du territoire de référence des Partenaires (local, provincial et régional) ;**

**3. Description des tarifs et des systèmes tarifaires appliqués pour chaque mode de transport**

**4. Description des systèmes d'intégration tarifaire existants et prévus et des services de billetterie intégrés intermodaux existants ou prévus ;**

**5. Liste des services d'infomobilité**

**6. Viabilité économique et financière de l'offre (s'il existe des données disponibles) .**

La structure du Rapport doit fournir un cadre de connaissances utile même pour le choix de la meilleure action pilote à développer dans le cadre de la Composante T3.

### 3.2 L'Activité T1.3, Identification des contraintes réglementaires et planificateurs : la structure du Rapport sur le cadre réglementaire et planificateur de référence (Livrable T1.3.1)

Le Rapport fournit aux Partenaires un bagage de connaissances sur : le cadre réglementaire inhérent aux systèmes de marchés publics des services de mobilité (terrestre et maritime) et des contrats de service correspondants (niveaux de service et tarification), le cadre de planification existant sur les différentes échelles territoriales (européenne, Italie et France, et dans les cinq régions concernées), les accords existants en termes de rapports avec les entreprises de transport et d'éventuels accords suprarégionaux. Sur la base des analyses effectuées, chaque Partenaire élaborera un Rapport qui permettra d'avoir un cadre normatif et planificateur de référence.

Le Rapport sur le cadre réglementaire et planificateur de référence doit être élaboré sur la base des documents et des informations recueillis pendant la Phase 1.

Bien que la table des matières finale sera fournie après une première évaluation des informations disponibles, il est opportun de commencer à structurer le Rapport en incluant les sujets suivants :

- 1. Cadre réglementaire applicable aux systèmes de marchés publics des services de mobilité**
- 2. Cadre juridique des contrats de service (niveaux de service et tarification)**
- 3. Cadre planificateur existant sur les différentes échelles territoriales**
- 4. Accords avec les entreprises de transport**
- 5. Accords au niveau suprarégional**